

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#78
JUN
2023

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.07

DOSSIER
Politique de la ville :
agir avec et pour les habitants des quartiers populaires

p.12

EN ACTION

Environnement numérique de travail :
les nouvelles orientations

p.20

C'EST PRATIQUE

Chaud devant !
Vigilance fortes chaleurs



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#78
JUIN
2023

Une partie des équipes de la direction du Pilotage urbain, délégation Urbanisme et Mobilités.

03

ACTUS

06

SUR LE TERRAIN DE LA TERRITO

Focus sur Plateau Nord & Val de Saône

07

DOSSIER

Politique de la ville : agir avec et pour les habitants des quartiers populaires

12

EN ACTION

Environnement numérique de travail : les nouvelles orientations

16

REGARDS CROISÉS

Aux petits soins pour les ados

18

POINT D'INTERROGATION

Comment notre collectivité favorise l'économie circulaire auprès des entreprises du territoire ?

19

EN PERSONNE

Les ateliers d'écriture d'Agnès : des bulles de bonheur partagé

20

C'EST PRATIQUE

Chaud devant ! Vigilance fortes chaleurs

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORT**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE
 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - Tél. 04 26 99 37 87
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin
Rédactrice en chef : Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies, Yves Estève, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Thierry Fournier, Stéphane Miolane, Louis Chouvet

Conception maquette : In Média Res

Réalisation : Atelier Grève-Viallon

Impression : OTT imprimeurs



ÉVÉNEMENT

ON S'ÉCHAUFFE EN MUSIQUE !

Parenthèse
Métropole

L'incontournable événement dédié aux agents se tiendra **vendredi 29 septembre au parc de Parilly**. De nombreuses nouveautés viendront ponctuer ce rendez-vous, notamment une course d'orientation ludique en équipe, des sports insolites à tester et des stands organisés en collaboration avec notre partenaire VYV et nos correspondants dans

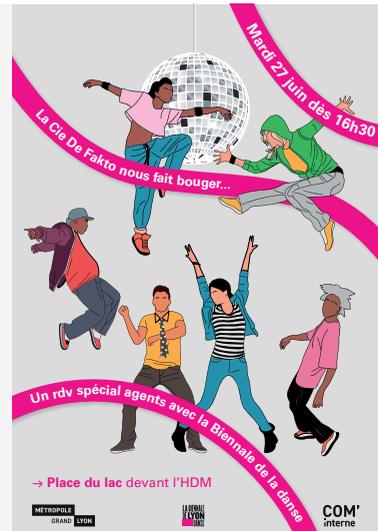
les délégations pour mieux connaître nos politiques publiques et partager nos projets de manière conviviale. Ne manquez pas le temps fort de cette édition parrainée par la Biennale de la danse : un cours de danse géant animé par des chorégraphes du défilé, une expérience unique et festive, accessible à toutes et tous quel que soit votre niveau !

✂️ **Ouverture des inscriptions sur Comète à partir du 6 juin.**

À NE PAS MANQUER !

➔ **RDV mardi 27 juin** à partir de 16h30 sur la place du Lac devant l'Hôtel de Métropole pour un « afterwork » animé par la Biennale de la danse, afin de partager un moment festif avant l'été ! Ce rendez-vous, dédié aux agents de la Métropole, s'inscrit dans la démarche d'urbanisme transitoire de la place du Lac.

✂️ **Plus d'infos sur Comète**



ACTUS

MARCHÉ PUBLIC

L'ÉLECTROMÉNAGER RECONDITIONNÉ



Les équipes de la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG) viennent de lancer le premier marché d'électroménager reconditionné à la Métropole de Lyon, avec MURFY, une jeune entreprise de réemploi et reconditionnement qui se développe dans notre région. Ce prestataire donne une seconde vie à des appareils électroménagers (micro-ondes, lave-vaisselle, réfrigérateur...) après diagnostic, réparation, nettoyage, tests de toutes les fonctions et garantie. Avec ce nouveau marché, l'ambition pour la Métropole est d'atteindre, voire de dépasser l'objectif de 20 % d'obligation d'achat en réemploi fixé par la loi AGECE.

FORTES CHALEURS

CHACUN SA GOURDE !



Dans le cadre de la démarche Zéro plastique engagée par la collectivité, 140 agents volontaires ont testé 4 gourdes différentes au cours de l'été 2022. Ce sont les modèles isothermes qui ont fait l'unanimité. Depuis le mois de mai, ces gourdes sont en cours de distribution auprès de plus de 2 000 agents de la DGEEP, DTEE et DRHMG pour faire face aux fortes chaleurs des mois à venir.



AGENDA

DU 5 AU 30 JUIN
LE MOIS DES FIERTÉS

Conférences, exposition et projection à l'Hôtel de Métropole pour célébrer les luttes LGBT+.

Lundi 19 juin à 12h30 au salon Louis Pradel : conférence « *Reconnaître les LGBTIphobies au travail et agir* », réservée aux agents.

✂️ **Programme et inscription sur Comète**

26 ET 27 JUIN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN

EAU POTABLE

TARIFICATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

eau PUBLIQUE
DU GRAND LYON

La mise en place d'une tarification sociale et environnementale en 2025 constitue l'un des premiers chantiers structurants de la Régie Eau publique du Grand Lyon. Ce projet vise à revoir la structure tarifaire de la facture d'eau potable pour répondre aux enjeux de transition écologique et de droit à l'eau pour tous. Il pourrait par exemple

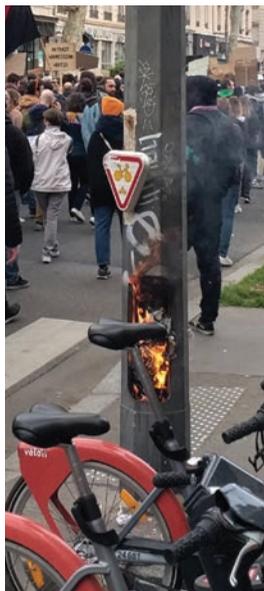
permettre de distinguer le prix du mètre cube consommé en fonction des usages « de première nécessité » ou « de confort ». Concrètement, la première étape sera de réaliser une concertation en s'appuyant sur l'Assemblée des usagers de l'eau, instance citoyenne de la gouvernance de la Régie. Cette concertation sera animée par la direction

de la Prospective et du dialogue public. De mai à septembre, les usagers seront formés puis invités à travailler sur les différents tarifs (particuliers, professionnels, incitatifs, etc.). Les restitutions sont attendues en octobre. Rendez-vous début 2024 pour le choix définitif du Conseil d'administration d'Eau publique du Grand Lyon.

P 3

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JUIN 2023

RÉPARATION DES FEUX EN FEU



Après la manifestation du 6 avril, Michel Bossant, électricien à l'unité VMPA, répare en urgence un feu de circulation. © Stéphane Miolane, Louis Chouvet

En avril et mai, l'unité Voirie Mobilité Patrimoine (VMPA) était fortement mobilisée pour remettre en état au plus vite les feux de circulation endommagés après les manifestations. Christophe Coccozza, responsable de l'unité, dresse le bilan : « *Les dégâts étaient d'une ampleur inédite, surtout après la manifestation du 6 avril : 37 poteaux incendiés*

ou avec des câbles déconnectés, 57 lanternes cassées, etc. » De plus, l'alimentation des carrefours étant parfois liée au réseau CRITER qui supervise les feux et caméras, un quartier entier a été momentanément déconnecté du réseau. Des mesures préventives ont été mises en place à l'initiative des équipes en prévision des manifestations suivantes, ce qui a permis de limiter les dégradations.

ERRATUM

DES AGENTS BIEN NOMMÉS !

Une erreur s'est glissée dans la légende de la photo en page 7 du Petit métropolitain du mois de mai. Il fallait lire : « *Nettoisement : Bernard Draï et Maurice Mourroz, agents de nettoyage à Saint-Cyr-au Mont-d'Or* ». Toutes nos excuses aux agents concernés !



SPORT & SOLIDARITÉ

DU 19 JUIN AU 2 JUILLET, BOUGEZ POUR LA BONNE CAUSE AVEC VOS COLLÈGUES !

Semaine de la Qualité de vie au travail

Du 19 juin au 2 juillet 2023

Participez à des challenges, des ateliers en ligne et des cours collectifs. Découvrez le programme !

Chaque mouvement permettra de reverser un don à l'association Premiers de Cordée

Téléchargez l'app et découvrez le planning

Dans le cadre de la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail, la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et Préventions (DRHMG) propose à tous les agents de participer à un challenge connecté basé sur l'activité physique. Inutile de savoir courir un marathon, vous pouvez marcher, jardiner, faire le ménage ou encore donner votre sang pour comptabiliser des points et faire gagner votre équipe !

Vous pourrez également assister à 4 webinaires sur le sommeil, la gestion du stress ou encore la nutrition. Enfin, notre partenaire United Heroes vous propose 15 séances d'activités physiques ou de bien-être sur tout le territoire. Au programme : méditation, marche dynamique, yoga ou renforcement musculaire.

Plus vous êtes nombreux à bouger, plus le montant versé à l'association Premiers de cordée - qui propose des animations sportives à des enfants malades et/ou en situation de handicap - sera élevé !

 **Infos et programme complet sur Comète**

ACTUS RH

BIENVENUE AUX AGENTS qui ont participé au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 25 mai 2023 organisé par le service de la communication interne.



Virginie Cabanes, DDR DIE • Fabienne Degaugue, DTEE Déchets • Khira Elaziz, DSHE Plateau Nord Val de Saône • Vincent Espejo Lucas, DGEEP IEM • Vincent Favretto, DTEE DCE • Caroline Ferrigno, DVMAP SCI • Emmanuelle François, DSHE MDML St Priest • Marion Gaillard, DSHE DPPE • Lucile Grefier, DUM DPU • Céline Haond, DPIAF DAAJA • Louisa Kechiouché, DG DVMAP • Bastien Lavastre, DSHE Villeurbanne • Myriam Leichtnam, DSHE MDML Tassin • Sébastien Magagnin, DSHE MDML Craponne • Myriam Pouille, DRHMG DPM • Yann Rousseau, DTEE DD • Aurélie Schneider, DTEE DD • Marina Souben, DSHE Plateau Nord Val de Saône

EXPÉRIMENTATION DE LA SEMAINE DE 4 JOURS

Lancée à partir du 1^{er} septembre prochain, cette expérimentation durera toute l'année scolaire 2023-2024. Un bilan sera réalisé au bout de 6 mois afin d'évaluer la possible généralisation du dispositif et, le cas échéant, les modalités de ce déploiement à partir de la rentrée scolaire 2024. Basée sur le volontariat (des directions, puis des collectifs au sein de ces directions et enfin des agents au sein de ces collectifs), l'expérimentation s'adresse aux

agents travaillant ou souhaitant travailler à temps plein. Hormis ceux ayant des régimes horaires particuliers (par exemple 3/8 ou 2/8), toutes les grandes typologies de métiers seront représentées ainsi que les divers niveaux hiérarchiques. Quatre modes d'organisation sont proposés : 2 scénarios sur 4 jours, un sur une alternance de semaines à 4 et 5 jours et un sur 4,5 jours. Ce dispositif a vocation à répondre à plusieurs enjeux tels que l'amélioration de

expérimentation

SEMAINE



la qualité de vie au travail des agents, la contribution au plan d'actions égalité femmes-hommes ou encore la participation à l'attractivité de la collectivité.

✂ **+ d'infos sur Comète > Dans les délégations > Dossiers transverses > Expérimentation semaine de 4 jours.**

ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET AVANCEMENT DE GRADE : CAMPAGNES EN COURS !

Les entretiens professionnels sont à réaliser par les managers avant le 30 juin et chacun est invité à le préparer en amont. La campagne avancement de grade est dématérialisée pour la première fois via l'outil PUBLIK pour tous les agents, sauf les adjoints techniques.

✂ **Formulaires, tutoriels et guides disponibles sur Comète**



DÉCÈS



Abdourahman Ismael était gestionnaire comptable des prestations aux personnes handicapées à la direction Vie en établissement du Pôle PAPH - Autonomie de la DSHE. Extrêmement discret, il était pourtant connu et

reconnu de tous. Serviable, il savait mettre ses compétences au service de celles et ceux qui le sollicitaient. Toujours bienveillant et souriant, il faisait l'unanimité auprès de ses collègues, des partenaires et des usagers. Il nous a quittés soudainement le 10 avril dernier. Tu vas beaucoup nous manquer Abdi.



Focus sur Plateau Nord & Val de Saône

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la direction territoriale Plateau Nord & Val de Saône, pilotée par Gérard Joannon et son adjointe Manon Boyer. Leurs équipes interviennent sur un vaste territoire de 129 km² où vivent 134 856 Grands Lyonnais.

Près de 450 agents de proximité y travaillent au quotidien :

- au sein des 5 Maisons de la Métropole de Lyon et des 2 Centres de planification et d'éducation familiale du territoire, pour accueillir en moyenne 29 000 usagers ;
- dans les services urbains pour le nettoyage, la voirie et la collecte ;
- au sein des 6 collèges publics.

✖ Une présentation en images est à découvrir sur **Comète**.



De gauche à droite : Chiraz Mouelhi, Aghavni Sevoyan, Mirjeta Kucana, Marie-Claude Abon, Monique Bernal et Halima Ameur-Merabet lors de la journée de l'élégance au collège Charles Sénard de Caluire-et-Cuire



David Collaudin et Semchedine Salem lors de leur ronde à Fontaines-Saint-Martin



Serge Vicente et Alain Forestat sur un chantier de voirie à Neuville-sur-Saône



Lydie Baudron, infirmière puéricultrice et Sophie Bomet, médecin PMI lors d'une consultation à la MDML principale de Rillieux-la-Pape



Sarah Bouguetaïa (au premier plan) et Siham Mansri, assistantes médico-sociales à la MDML principale de Rillieux-la-Pape



Bernard Draï, agent de nettoyage à Albigny-sur-Saône, en selle sur un triporteur électrique



RENAUD PAYRE,
vice-président à l'Habitat,
au Logement social et à la
Politique de la ville

Alors que le contrat de ville métropolitain signé en 2014 arrive à échéance en fin d'année, son évaluation a permis d'identifier des réussites et des marges de progrès. Les Assises des quartiers populaires qui se sont déroulées du 22 février au 6 avril dernier ont quant à elles ouvert des perspectives fondées sur la parole des habitants et des acteurs de terrain. Elles devront guider l'élaboration du futur contrat « Quartiers 2030 ».

Les différentes crises sociales, environnementales, économiques auxquelles les habitants des quartiers sont plus fortement exposés nous imposent de penser collectivement et sur le long terme le cadre de vie et le quotidien des quartiers. Je souhaite que ce nouveau contrat parte des attentes des habitants, de ce qu'ils expriment et que notre perspective soit celle de l'égalité : l'égalité de l'accès aux droits, à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, à un environnement sain, etc. L'exercice sera nécessairement exigeant pour aboutir à une vision stratégique partagée, tout en posant dans le contrat des actions concrètes répondant aux enjeux du quotidien et renforçant les initiatives existantes.

La réussite des Assises des quartiers populaires et les interpellations recueillies nous obligent et donnent du sens à l'action des agents de la Métropole.



SÉBASTIEN CHAMBE,
directeur général adjoint
Délégation Urbanisme et Mobilités

La politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers populaires et le reste du territoire métropolitain.

Elle embrasse de nombreuses politiques publiques portées par la Métropole dans les domaines du social, de l'urbanisme, des services, de l'économie, de l'insertion et l'emploi, de l'éducation, de la culture, du sport, etc. Aussi, la direction du pilotage urbain, en charge de la politique de la ville, va animer l'élaboration du futur contrat « Quartiers 2030 » en mobilisant, en mode projet, de nombreuses directions métropolitaines aux côtés des communes, des associations, des bailleurs ou encore de l'État et de ses agences. Les équipes projet Politique de la ville sur le terrain, au contact des partenaires et des habitants, vont articuler stratégie et mise en œuvre. Cette nouvelle génération de contrat doit permettre d'explorer de nouvelles actions valorisant l'ADN hybride de notre Métropole au service de ses habitants.

POLITIQUE DE LA VILLE : AGIR AVEC ET POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES

La politique de la ville cherche à rendre les quartiers populaires plus attractifs et agréables à vivre. Elle vise à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs ainsi que des difficultés d'accès aux services et aux soins.

Pour répondre au cumul de difficultés socio-économiques qui touchent ces territoires, les équipes de la politique de la ville mobilisent l'ensemble des politiques de droit commun* et mettent en place des moyens d'intervention spécifiques en tenant compte de la diversité des territoires, de leurs ressources et des attentes des habitants. Les actions menées concernent aussi bien l'habitat que les espaces publics, le développement économique, les transports en commun, l'accompagnement social ou l'éducation.

La politique de la ville, portée par la direction du Pilotage urbain de la Métropole de Lyon et les communes concernées, en partenariat avec l'État, la Région et d'autres institutions, consiste donc à concentrer et à articuler des moyens humains et financiers dans les quartiers identifiés comme prioritaires.

* Les politiques de droit commun correspondent aux politiques sectorielles (santé, développement économique, éducation, urbanisme, etc.) qui s'appliquent sur l'ensemble d'un territoire sans distinction entre les quartiers.

Une direction métropolitaine avec une forte

Au sein de la direction du Pilotage urbain, le service Politique de la ville pilote l'élaboration des contrats avec les partenaires (contrat de ville, nouveau programme de renouvellement urbain, etc.) et apporte son appui aux équipes projet Politique de la ville qui sont sur le terrain. Les 18 équipes projet totalisent un peu plus de 150 agents. Elles sont co-mandatées par la Métropole, les communes et l'État. C'est une particularité de l'organisation dans l'agglomération lyonnaise, un partenariat « historique » qu'il faut faire vivre au quotidien. Chaque équipe locale est gérée par un directeur de projet de la Métropole qui a pour mission de coordonner le projet global d'un territoire, mobilisant toutes les politiques publiques.



Christophe Bernard, directeur du Pilotage urbain

Une nouvelle organisation plus en adéquation avec nos missions

« Notre champ d'action dépasse celui de l'aménagement urbain pour embrasser toutes les compétences de la Métropole : cadre de vie, habitat, éducation, économie, insertion-emploi, santé, prévention, culture, sport, etc. Le projet de direction que nous avons engagé depuis plusieurs mois va nous permettre de mieux affirmer la dimension transversale des projets de territoire que nous pilotons et d'adapter notre mode de travail avec les directions de droit commun avec lesquelles nous travaillons quotidiennement. Notre direction dévoilera notamment sa nouvelle appellation d'ici la fin de l'année. »

3 questions à Claude Rousseau, directrice de projet Politique de la ville à Rillieux-la-Pape

Quel est le rôle d'un directeur de projet (DP) ?

Le DP a un rôle de mise en œuvre du contrat de ville sur son territoire. Son équipe est composée d'agents de la ville, au nombre variable selon l'ampleur du projet. En tant que porteur de projet, le DP doit avoir une excellente connaissance technique et politique de son territoire et être au courant de tout ce qu'il s'y passe. Un projet de territoire comportant un volet social et un volet urbain, toutes les politiques publiques sont potentiellement amenées à être coordonnées et développées sur le territoire.

En quoi cette fonction est-elle complexe ?

Un DP répond à 3 institutions : la Ville, la Métropole et l'État, ce qui implique un mode de faire qui

Réfléchir ensemble à l'évolution de la politique



Dans le cadre du renouvellement du contrat de ville métropolitain, la Métropole a souhaité engager une démarche participative forte, pilotée par le service Politique de la ville : les Assises des quartiers populaires. À l'occasion de cet événement, citoyens, institutionnels et associations se sont réunis pour partager leurs idées sur l'avenir de leurs quartiers. Huit ateliers ont été organisés entre février et mars 2023 dans différentes communes de la Métropole afin d'échanger sur des thématiques en lien avec le quotidien des habitants : éducation, accès au service public, culture, cadre de vie, emploi, sport,

participation citoyenne ou encore écologie. « Ces ateliers ont été co-construits entre les villes et la Métropole, explique Camilla Di Maulo (photo ci-dessous) en charge de la coordination des Assises, avec pour objectif de remettre le citoyen au cœur des politiques publiques en créant des espaces d'expression libre et en réfléchissant ensemble sur le devenir des quartiers populaires. Toutes les directions de droit commun sollicitées en interne ont répondu présentes et se sont impliquées dans la préparation des assises. Il s'agit d'un vrai travail collaboratif. »



Témoignage de Julien Le Glou, directeur de projet Politique de la ville à Vénissieux

Des ateliers conçus pour faciliter la prise de parole

« Renforcer la confiance et la réussite éducative : telle était la thématique de l'atelier organisé à Vénissieux dans la Maison des fêtes et des familles au cœur du quartier prioritaire des Minquettes et qui a réuni 120 participants issus de 14 communes différentes.

Des réunions de préparation pour définir les contenus de l'atelier se sont tenues avec les collègues des services Éducation des villes, de la direction de l'Éducation de la Métropole (DSHE) et de la direction du pilotage urbain. Nous avons décidé d'organiser deux temps d'échange : un premier avec les collégiens et un second avec les associations et les habitants, dont des parents d'élève des quartiers populaires. Tous ont apprécié la démarche participative et le format en petits groupes dans lesquels ils se sont sentis assez à l'aise pour s'exprimer. Nous avons ainsi pu identifier les points sur lesquels il y avait une attente forte des habitants. »

présence territoriale



Claude Rousseau et son équipe composée essentiellement d'agents municipaux

demande beaucoup de diplomatie. Je suis agent métropolitain mais basée physiquement à la mairie de Rillieux et responsable hiérarchique de 13 agents municipaux. Je porte donc la double casquette Ville/Métropole avec laquelle je jongle au quotidien en fonction de mes interlocuteurs. Mon objectif est de faire en sorte que tout le monde s'accorde de manière à ce que le projet avance tout en répondant au mieux aux besoins des habitants.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

La richesse et la variété des interactions ! Les journées ne se ressemblent pas : je passe d'une réunion avec un vice-président ou le maire à une concertation avec les habitants suivie d'un temps de négociation avec des bailleurs... J'ai également beaucoup de liens au quotidien avec les directions métropolitaines des différentes délégations, avec les Maisons de la Métropole de Lyon et bien sûr avec tous les services de la ville et partenaires du territoire.

de la ville

Défi réussi !

Chaque atelier a réuni plus d'une centaine de participants (avec pour certains ateliers jusqu'à 40 % d'habitants !) qui ont pu exprimer leurs idées, envies et projets mais aussi faire entendre leurs préoccupations. Organisés sous forme de table ronde, ces temps d'échange entre la Métropole et ceux qui vivent dans les quartiers et les animent au quotidien ont permis à tous de dialoguer et de confronter leurs points de vue. « De nombreuses interpellations et propositions ont été récoltées, rapporte Camilla, à partir desquelles nous avons organisé une grande journée de restitution le 6 avril dernier. »



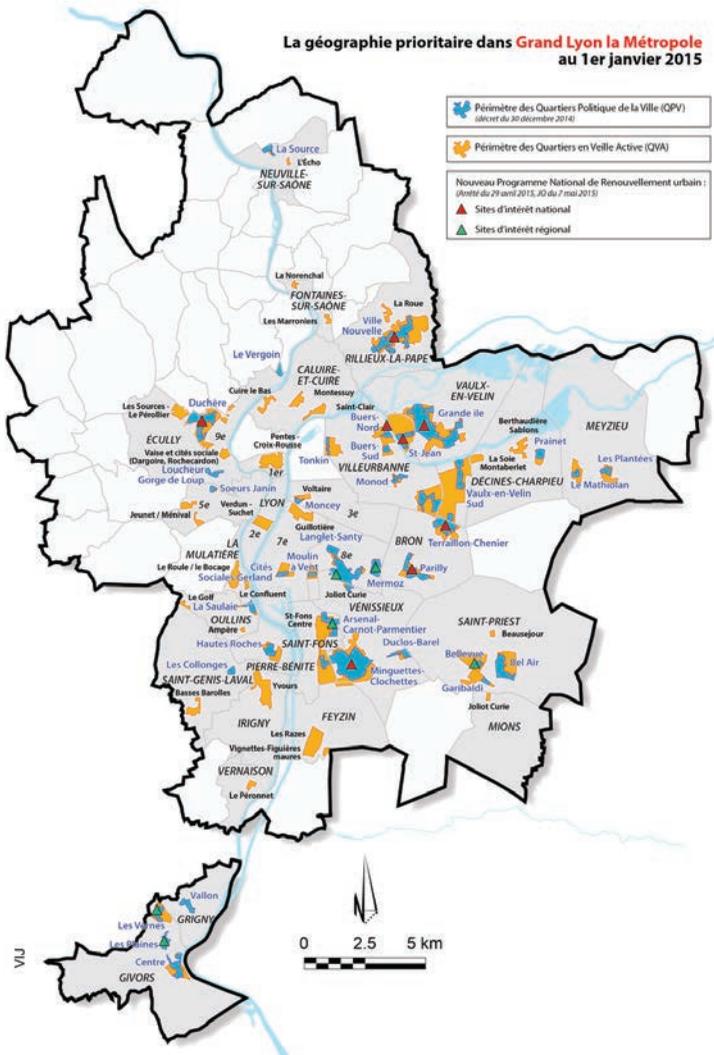
Une journée pour approfondir les idées

Plus de 800 personnes ont pris part à la Grande journée des Assises, provenant des 25 communes de la géographie prioritaire, mais aussi d'autres communes de la Métropole et même d'autres villes de France ! Le public était composé de 25 % d'habitants et de nombreux membres d'associations (plus de 80 associations différentes), représentants d'institutions et élus des collectivités.

Cette journée a permis d'approfondir les idées émises lors des ateliers et de mettre en exergue la richesse des initiatives et projets qui existent et dont les quartiers populaires jouent un rôle déterminant, sans omettre de débattre des problèmes du quotidien des habitants de ces quartiers. Les interpellations, préconisations et propositions retenues serviront à l'élaboration du prochain contrat de ville métropolitain, signé en janvier 2024, et à la définition des actions prioritaires à mener dans les quartiers en politique de la ville.

Redéfinir les périmètres des quartiers prioritaires

Un travail de géographie prioritaire est engagé depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'été entre la Métropole, les communes, l'État et l'Agence d'urbanisme afin de redéfinir les périmètres des quartiers de la politique de la ville. Si certains quartiers identifiés prioritaires en 2015 peuvent en sortir ou passer en veille active, d'autres pourraient, quant à eux, y faire leur entrée...



À ce jour, dans la Métropole de Lyon :

37 quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui concentrent 11 % de la population métropolitaine

29 quartiers de veille active

LEXIQUE :

- **Géographie prioritaire** : délimitation des quartiers les plus fragiles. Il existe deux niveaux de géographie prioritaire : les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les quartiers de veille active (QVA).
- **Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** : zones définies par la loi selon un critère unique de concentration des populations les plus pauvres.
- **Quartiers de veille active (QVA)** : territoires avec des indicateurs de fragilité qui justifient, selon les acteurs locaux, des actions de prévention et de soutien.

« Quartiers 2030 » : un contrat de ville au

Le contrat de ville métropolitain est le cadre d'action de la politique de la ville pour les quartiers prioritaires reposant sur un partenariat d'engagement et de financement d'une durée de 6 ans entre l'État, la Métropole, les Communes, la Région et les partenaires locaux (CAF, Pôle emploi, Éducation Nationale, Agence régionale de santé, bailleurs sociaux, Sytral, etc.).

Les Assises sont un premier pas vers la co-construction du prochain contrat de ville 2024-2030. Les habitants et associations ont clairement signifié leur envie d'être associés à l'écriture et à la mise en œuvre de cette future feuille de route de la politique de la ville.

« Nous allons, sur la base de toute la matière recueillie lors des Assises, commencer une première écriture du futur contrat de ville en copilotage avec l'État et en collaboration avec les directions métropolitaines, les communes et les principaux acteurs locaux, explique Sandrine Sanchez, directrice adjointe

« La dynamique et la collaboration engendrées lors des Assises des quartiers populaires vont se poursuivre dans la mise en œuvre du futur contrat de ville métropolitain, toujours dans l'idée de travailler en transversalité, d'apporter notre expertise métier et d'innover ensemble. »

Catherine Capgras, responsable de l'unité Promotion de la santé, direction Santé PMI (DSHE)

Le renouvellement urbain pour



Lancé en 2014, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévoit, sur la Métropole de Lyon, la transformation de 13 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant sur l'habitat, les espaces et les équipements publics. Objectifs : favoriser la mixité dans ces territoires et les rendre plus attractifs. Ces projets doivent permettre d'aménager des quartiers à habiter durablement, c'est-à-dire des quartiers accessibles, fonctionnels, économes et écologiques. Deux chargées de mission de la direction du Pilotage urbain, Céline Vaillant et Estelle Canonne (photo ci-dessus), ainsi que Sophia Haddou à la direction Habitat et logement, sont dédiées au suivi de ce programme contractualisé, en partenariat avec l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU).

plus près des besoins des habitants

du service Politique de la ville. *Nous continuerons à aller régulièrement à la rencontre des associations et des habitants pour faire avec eux des points d'étape, nous assurer que nous allons dans le bon sens et poursuivre ce travail de concertation et de co-écriture déjà engagé. Notre objectif est d'écrire un contrat de ville qui réponde aux enjeux du terrain. Nous souhaitons réaliser un document plus synthétique que le précédent, dans lequel on puisse identifier des engagements précis et des actions concrètes au niveau métropolitain et dans les quartiers. Il faut aussi anticiper ce que nous devons évaluer collectivement dans 3 ans, puis dans 6 ans. »*



Sandrine Sanchez, directrice adjointe du Pilotage urbain, et Bastien Fontanel, chargé de mission Nouveau contrat de ville métropolitain, service Politique de la ville

Quartiers d'été, des animations dans les quartiers prioritaires



Témoignage de Christel Rougeon,
directrice de projet Politique de la ville à Meyzieu

« Métropole Quartiers d'été est un dispositif lancé en 2020 sur fond de crise sanitaire, qui a pour objectif de mettre en place un ensemble d'animations estivales dans les quartiers populaires afin d'étendre l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture. Nous étudions les propositions que nous transmettent les associations et qui ont vocation à enrichir l'offre d'activités et à créer des événements au cœur des quartiers. Garants de la cohérence des animations déployées sur notre territoire, nous soutenons les projets qui répondent aux besoins des habitants et plus particulièrement des jeunes, et qui s'intègrent dans une programmation globale. En 2023, l'attention de la Métropole porte prioritairement sur des actions qui favorisent le vivre ensemble, renforcent l'égalité femmes-hommes, rompent l'isolement des personnes âgées et fragiles et accompagnent la transition écologique. »

favoriser la mixité dans les quartiers

Témoignage de Christophe Saphy,
directeur de l'équipe projet Lyon-La Duchère

« À l'échelle de chaque quartier, des conventions de site définissent des objectifs urbains opérationnels (quels bâtiments démolir ? comment réaménager les espaces publics ? sur quels logements effectuer des opérations de requalification ? etc.) et les engagements financiers qui en découlent de la part des acteurs concernés (bailleurs, villes, Métropole, ANRU, etc.). Nous travaillons en partenariat avec de nombreuses directions de la Métropole (Maîtrise d'ouvrage urbaine, Habitat et logement, Action et

transition économique, etc.) et de la ville (aménagement, éducation, etc.). Mon rôle en tant que directeur de projet est de m'assurer que toutes les opérations développées sur le quartier soient cohérentes et répondent aux objectifs urbains et sociaux fixés et aux besoins des habitants. »



Le NPNRU en chiffres

Un programme sur **16 ans** : 2014-2030

13 quartiers inscrits au NPNRU

9% de la population de la Métropole, soit 120 000 habitants concernés

2,4 Md€ d'investissements, toutes maîtrises d'ouvrages confondues

5 285 logements sociaux à démolir
26 % déjà réalisés

9 027 logements sociaux à réhabiliter
34 % déjà réalisés

8 400 logements neufs privés en locatif ou accession à construire

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL : LES NOUVELLES ORIENTATIONS

Nouveaux investissements pour l'équipement des agents, déploiement du wifi, refonte à venir de l'intranet et développement d'un nouveau service d'assistance informatique : focus sur ces projets d'amélioration de l'environnement numérique de travail des agents qui vont marquer les trois prochaines années.

Au moment où s'engage un projet d'envergure visant notamment la sortie progressive de Microsoft souhaitée par l'Exécutif, Anne Jestin, Directrice générale des services, nous en expose les enjeux, en replaçant ce projet dans la continuité des investissements réalisés pour faciliter la vie des agents sur l'ensemble des sites de travail.



Quelles sont les ambitions et grandes orientations de notre collectivité sur le numérique ?

AJ : Donner aux agents un environnement numérique de travail performant et adapté aux nouveaux usages est pour moi une priorité. Les équipes se sont d'ores et déjà mobilisées pour répondre à cet enjeu et je tiens à les remercier pour leur engagement.

Il y a tout ce que nous faisons pour déployer le wifi sur nos sites de travail. L'Hôtel de Métropole et le restaurant administratif sont à présent équipés et nous allons poursuivre ce déploiement en raccordant près de 135 sites au réseau d'ici la fin du mandat.

Parallèlement, nous avons décidé d'investir dans les équipements informatiques et télécoms des agents, en augmentant de 3 millions d'euros le budget dévolu aux équipements entre 2023 et 2026. Cet investissement, qui représente 750 000 € par an, bénéficiera à la fois aux agents de terrain, aux télétravailleurs, aux nouveaux arrivants, à celles et ceux qui ont besoin d'aménagements de poste pour raisons de santé et à l'informatisation des processus métiers (*lire l'interview de Julien Veaux page 14*).

Enfin, la Métropole met en place un projet de grande envergure : la Mise à jour de l'environnement numérique de travail de l'agent (MAJENTA), soit une nouvelle offre d'outils de travail collectif et de canaux de communication au service de l'agent.

Quels sont les principaux changements prévus par ce projet, quels sont les outils concernés ?

AJ : Le projet MAJENTA apportera 3 changements pour les agents : l'évolution des outils de travail collectif libres que nous sommes déjà nombreux à utiliser (la suite Ensemble qui comprend Discutons, Partageons, Planifions, Réunions) ; le passage d'Outlook à Zimbra pour la messagerie et l'agenda ; et enfin l'évolution de

l'intranet Comète au profit d'un portail facilitant les interactions et permettant d'accéder facilement à la fois aux informations institutionnelles et à l'ensemble des solutions de travail collectif.

Quels sont les enjeux de ces évolutions pour la Métropole ?

AJ : Le premier enjeu est celui de la souveraineté numérique, fortement portée par notre Exécutif. Aujourd'hui, on le sait, il existe des alternatives aux géants du numérique (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) permettant de garantir la propriété de nos données à un niveau local tout en limitant le coût. À titre indicatif, les dépenses Microsoft liées à l'environnement numérique de travail seraient de 9 M€ TTC si nous conservions ces mêmes outils jusqu'à la fin du mandat, sans compter le rachat de licences* qui, de plus en plus fréquent, nous rend captifs. Le second enjeu est la modernisation de nos outils, notamment pour qu'ils contribuent au renforcement du lien entre collègues et avec nos partenaires, en particulier à un moment où le télétravail et le travail en mobilité se généralisent.

Comment les agents seront-ils accompagnés ?

AJ : Outre les actions régulières de communication, nous proposerons aux agents un accompagnement individuel et collectif sur la durée pour aider au mieux chacun et chacune dans cette transition. Nous souhaitons d'ailleurs mettre en place un réseau d'ambassadeurs dans les délégations. L'équipe MAJENTA invitera prochainement les agents qui le souhaitent à rejoindre ce réseau.

* Permettant d'utiliser des logiciels comme la Suite Office.

À retenir

Plusieurs changements en cours liés au cadre numérique de travail

Environnement numérique de l'agent

Investissement en équipements

Déploiement du wifi



Mise À Jour de l'Environnement Numérique de Travail de l'Agent

3 changements distincts



Évolution des outils de travail collectif libres : chat, visio, partage de documents et planification de tâches



Évolution de l'outil de messagerie & agenda Outlook vers la solution libre Zimbra



Évolution de l'intranet Comète au profit d'une nouvelle plateforme, modernisée et orientée collectif

Partenariat Métropole de Lyon, Ville de Lyon et Syndicat intercommunal des technologies de l'information pour les villes (SITIV)

Les enjeux pour la Métropole

1 Garantir notre souveraineté numérique

2 Moderniser nos outils

3 Faciliter le quotidien des agents

Les changements pour l'agent

Début 2024

Changement de messagerie & agenda par vagues successives sur le premier trimestre

Les assistants et assistantes garderont Outlook en parallèle de Zimbra afin de répondre à leurs usages spécifiques

Début mars 2024

Changement de l'intranet Comète vers un intranet modernisé
Changement de l'extranet Grand Lyon Territoire, porté par cette même plateforme

Une offre globale pour améliorer votre expérience : accès généralisé aux informations institutionnelles, à l'ensemble des solutions de travail collectif et à la messagerie.

Les modalités d'accompagnement



Des actions de communication régulières



Des formations en ligne, modulaires, accessibles à tout moment



Un accompagnement de proximité individuel et collectif



Un réseau d'ambassadeurs comme relais terrain

3 millions d'euros :

c'est l'enveloppe supplémentaire que la Direction générale a décidé d'allouer aux équipements informatiques d'ici la fin du mandat.



Décryptage avec Julien Veaux, directeur adjoint Relations bénéficiaires et opérations à la DINSI.

Dans quel contexte cette décision a-t-elle été prise en décembre dernier ?

JV : Omniprésentes, les transformations numériques n'épargnent aujourd'hui aucun de nos métiers, aucune fonction ni activité. Cette évolution est soutenue par une demande toujours plus importante de smartphones, d'ordinateurs, de tablettes, etc. pour nous permettre de communiquer ou d'interagir avec nos environnements de travail. Seulement voilà, le développement du numérique porte aussi une face plus sombre que nous nous refusons parfois de voir (exclusion, consommation d'énergie, dépendance...), d'où notre vigilance à en maîtriser le déploiement. Loin de tarir la source des besoins, les efforts que nous avons faits pendant la crise sanitaire (déploiement de 2 600 ordinateurs portables et 2 900 smartphones avec près d'un agent sur 2 équipé à fin 2021) et depuis (équipement d'une centaine d'assistants familiaux récemment), n'ont fait qu'alimenter et amplifier la demande de nouveaux équipements, avec pour conséquence de faire exploser les hypothèses retenues à la Programmation pluriannuelle des investissements. Le contexte étant devenu insoutenable, il convenait de le revoir.

Comment les équipes de la DINSI traduisent-elles concrètement cet engagement ?

JV : Depuis cette décision, prise par la Direction générale (DG) le 14 décembre 2022 et partagée par Anne Jestin dès la cérémonie des vœux du 16 janvier 2023, les équipes n'ont pas chômé. Nous avons travaillé avec nos premiers partenaires métiers que sont les équipes MOI/AI et les porteurs de projets pour passer de besoins globaux à des attributions de moyens plus précises, parfois individuelles. Nous avons aussi dû adapter nos



plans de charges, prioriser nos actions et lancer les commandes nécessaires. Ce travail n'est pas terminé, il donnera lieu à des arbitrages en DG qui seront ensuite communiqués.

Quels agents sont concernés en priorité par la rallonge budgétaire ?

JV : Priorité sera donnée aux agents de terrain parce que c'est là qu'est principalement la demande. Le plan de déploiement, qui sera proposé à la DG avant l'été, prévoit l'équipement de plus de 750 agents sur 2023 puis près de 1 400 sur 2024 pour un montant total de 560 K€. Viennent ensuite les besoins liés à des publics moins nombreux, mais très importants pour notre collectivité, à savoir :

- les agents nécessitant des aménagements de poste pour raisons de santé. Nous avons désormais un budget et un processus d'instruction qui permettent de traiter correctement les demandes au long cours ;
- les 120 agents qui ne télétravaillent pas aujourd'hui parce que l'équipement télétravail standard n'est pas assez performant pour leurs missions. Le plan de déploiement vise à équiper la majorité de ces agents entre septembre 2023 et mars 2024 ;
- les nouveaux entrants dans le dispositif de télétravail ;
- et enfin les besoins d'équipement des agents dont les usages changent (mise en place d'un nouveau logiciel, évolution de missions, travail en situation de mobilité...). Ils sont actuellement analysés par les équipes MOI au regard des priorités d'équipement des délégations. Avec un budget multiplié par deux, les arbitrages sont beaucoup plus simples.

Enfin, plus de 500 K€ seront affectés au remplacement des équipements « Galimède » (embarqués dans les véhicules) pour le suivi de la collecte et du nettoyage.

Ces efforts étaient attendus. Ils vont au-delà d'un « simple rattrapage » et participeront, à améliorer les conditions de travail des agents.

Sollic'IT

une nouvelle application à votre service



L'équipe projet Sollic'IT : Samir Boumaila, Julien Veaux, Fabienne Craponne, Pierre-Gilles Levallois, Frédérique Lescuyer

Offrir aux agents un service de dépannage performant dans un quotidien de travail où les technologies numériques sont omniprésentes : c'est ce que fait la DINSI avec le CIME... Elle renforce désormais cette action avec un nouvel outil en cours de déploiement, Sollic'IT.

Sollic'IT a été lancé expérimentalement en juin 2022 auprès des agents de la délégation Développement responsable, puis étendue aux agents de la délégation Urbanisme et mobilités en février 2023. Le déploiement se poursuit dans les autres délégations jusqu'à début 2024.

Les agents ont désormais la possibilité de déclarer un incident concernant leur environnement numérique directement sur l'application Sollic'IT et d'échanger si besoin avec l'intervenant en charge de leur dossier. Il est également possible, et c'est là l'intérêt de la nouvelle solution, de faire une demande de service informatique telle que signaler l'arrivée d'un agent dans son service, installer un logiciel bureautique sur son PC ou encore restaurer des documents. Plus de 50 services en ligne sont disponibles. L'application permet de suivre l'avancement de chacune de ses demandes, l'objectif étant de permettre à l'utilisateur d'avoir une

vision globale de tous ses dossiers en cours et aux différents intervenants de les traiter en temps réel.

Ce travail a été mené par l'équipe projet « Sollic'IT pour tous » et piloté par Frédérique Lescuyer, cheffe de projet informatique, avec Samir Boumaila, chef de projet utilisateurs, et Fabienne Craponne, responsable de la maintenance, sans oublier bien sûr l'appui des AI/MOI dans les délégations.

Retour sur le nouvel outil par celles et ceux qui l'ont testé

Anne-Laure Beaudoin, responsable du service Intelligence économique et partenariat à la direction Valorisation territoriale et relations internationales : « *Que ce soit l'ouverture des droits, la création de boîtes mails ou les demandes d'équipements pour les nouveaux arrivants, ça fonctionne bien, tout est plus simple !* ». Seul petit bémol : elle a eu un peu de mal à trouver dans quel onglet faire sa requête... Les équipes de la DINSI travaillent déjà à cette amélioration !

Même son de cloche auprès de Yanick Aviotte, en charge de la maintenance du Musée Lugdunum et référent informatique de l'établissement : « *Pour l'utiliser régulièrement, c'est un excellent outil et les équipes de la DINSI sont hyper réactives !* ».



Ce mois-ci, Julien Latrille, technicien Espaces extérieurs et fluviaux au service Nature et fleuves (DGEEP), part à la rencontre de Nathalie Penkala, maîtresse de maison à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) à Bron, dans une villa où séjournent 7 à 9 adolescents en grande souffrance familiale, sociale et psychique, souvent pour une durée de 3 mois. Chaque année, l'IDEF accueille plus de 1 000 enfants de 0 à 18 ans, de jour comme de nuit, pour leur offrir protection, soin et accompagnement.



BIO EXPRESSO

Nathalie Penkala a passé un CAP de sténodactylo, puis un diplôme de vente délivré par la Chambre de commerce. Après avoir exercé plusieurs métiers tous centrés sur le contact avec les autres tels qu'agent de sécurité dans un aéroport ou agent de service en maison de retraite, elle est entrée à la Métropole en 2008 comme agent d'entretien à l'IDEF dans la villa de Rillieux-la-Pape. Après un an, elle est devenue maîtresse de maison.



Au rez-de-chaussée de la villa, les jeunes ont accès à la cuisine, la salle à manger, un salon avec une télévision, une terrasse qui donne sur le parc de Parilly, un bureau avec un ordinateur ou encore une salle de sport. À l'étage, chambres doubles, individuelles et salle de bain se succèdent le long du couloir. L'IDEF dispose aussi de 2 autres villas pour adolescents situées à Rillieux et Saint-Priest. L'ouverture d'une 4^e villa est prévue à Tassin en 2024.

DES REPAS « FAITS MAISON »

Nathalie accueille Julien dans la cuisine de la villa. Tous les midis de la semaine, elle prépare le repas pour 10 à 12 personnes. « *On mange tous ensemble, adolescents et éducateurs, ça fait partie de l'apprentissage des règles de vie.* » Constitution des menus, courses, préparation des plats... elle s'occupe de tout. « *Je fais les courses deux fois par semaine grâce à des bons alimentaires. J'ai un budget de 330 €, ce qui est correct quand on prépare tout maison.* » Elle s'arrange aussi pour prévoir

des quantités généreuses, ce qui permet d'avoir des restes pour le soir. Elle est attentive à proposer aux adolescents des menus équilibrés en s'appuyant sur les conseils d'Amandine Schmidt, diététicienne à la Métropole. « *J'affiche les menus de la semaine sur le frigo. Les jeunes me demandent parfois des plats précis, j'aime leur faire plaisir mais j'essaie toujours d'intégrer des légumes et de varier les menus. Je leur prépare aussi des gâteaux, ils aiment ça !* »

LES ADOS



IMPRESSIONS

JULIEN LATRILLE

« Nathalie gère énormément de choses seule, son métier est vraiment complet. On sent qu'elle est très attachée à ces jeunes aux parcours de vie difficiles. Ça doit être dur de réussir à garder une distance au quotidien, même si elle est nécessaire pour l'équilibre de tous. »



LE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Chaque jour, Nathalie note la température du frigo, vérifie les dates de péremption et réalise des prélèvements de tous les plats qu'elle prépare. Un inspecteur externe vient contrôler le respect de ces règles tous les 3 mois environ. « C'est un moment assez stressant, même si on sait qu'on a fait tout ce qu'il fallait ».

UNE VILLA NETTOYÉE DE FOND EN COMBLE

Nathalie s'occupe du ménage du rez-de-chaussée, de la salle de bain et des toilettes. Elle recharge tous les produits d'hygiène et gère les commandes de stocks auprès du service d'équipement de l'IDEF. Pour les chambres à

l'étage, elle est aidée un jour sur deux par Mariam Diagola Bathily, agent de maison. « J'effectue énormément de vérifications, que ce soit pour le ménage, les achats, les repas... J'accompagne aussi les jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie, pour faire leur lessive par exemple. »

UN LIEN FORT TISSÉ AVEC LES JEUNES

« J'aime énormément mon travail, mes missions sont variées et axées sur le relationnel, on ne s'ennuie pas ! Il y a une vraie entraide dans l'équipe, ce qui est

indispensable pour accueillir les adolescents dans une ambiance sécurisante. Je suis dans le cocooning, contrairement aux éducateurs qui ont plutôt un rôle d'autorité et avec qui les jeunes peuvent être en opposition. » Nathalie est d'ailleurs vigilante avec les couteaux ou les rasoirs : tout est sous clé, car certains adolescents en souffrance peuvent être violents envers les éducateurs ou envers eux-mêmes. « J'ai un lien très fort avec ces jeunes, ils se confient beaucoup à moi. Mais je ne m'implique pas personnellement dans leur vie. Pour faire ce métier, il faut savoir garder une distance. »



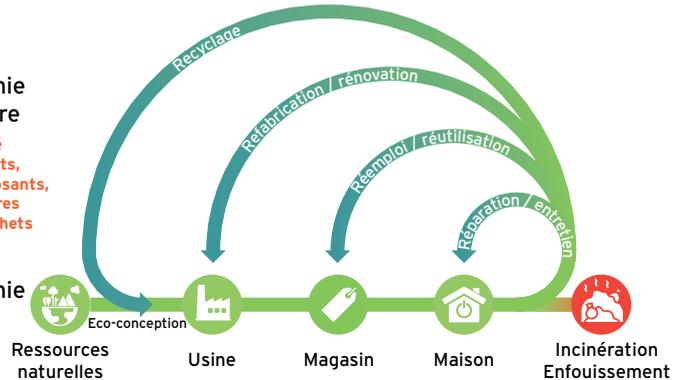
**Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse
communicationinterne@grandlyon.com**

Trier et recycler ? Réparer ? Consommer responsable ? Oui, mais pas seulement ! L'économie circulaire s'organise dès la conception pour faire en sorte que tous les produits que nous utilisons durent le plus longtemps possible et aient plusieurs vies avant de devenir des déchets. Notre collectivité accompagne les entreprises du territoire à mieux produire, et plus spécialement les industries, très grosses consommatrices de matières premières.

Économie circulaire

Circularité des produits, des composants, des matières et des déchets

Économie linéaire



Laureline Bourit,

cheffe de projet économie circulaire à la direction de l'Action et de la transition économique (DDR), nous présente les leviers d'actions et outils déployés par la Métropole :

POUR SOUTENIR LES CRÉATIONS D'ENTREPRISE



FINANCEMENTS

60 projets en 6 ans via des appels à projets menés par une équipe déchets (pilotée par Fabien Guidon) et une équipe économie (pilotée par Lucie Gâcon).

Un fonds d'amorçage industriel métropolitain, dispositif coordonné par Thibault Bannière, permettant de prendre des parts dans des entreprises comme Maltivor qui fabrique de la farine alimentaire à partir de coproduits de la fabrication de bière.



LOCAUX

Mise à disposition temporaire, comme l'accueil de Rebooteille, Dabba et Sofuut, acteurs de la réutilisation d'emballages, aux ateliers Briand pendant 3 ans.

Mise en relation avec des gestionnaires de site, comme pour la plateforme de compostage Les Alchimistes.

Futures « Halles de l'économie circulaire » prévues à Villeurbanne en 2023 pour la filière textile et à la Mulatière en 2025 pour la filière bâtiment.



CONSEILS

Programme d'accompagnement « Les boucles » dédié aux projets circulaires et solidaires, mis en place par la Métropole, l'incubateur de l'économie sociale et solidaire Ronalpia et l'entreprise Suez : 15 projets accompagnés en 2023 dont le Textile Lab qui valorise les chutes de production par un procédé de broyage et de liant biodégradable pour produire un matériau composite.

Le saviez-vous ?

148 millions de tonnes de matières premières ont été consommées sur le territoire métropolitain en 2018, soit 19 tonnes/habitant/an, sachant qu'il faut réduire cette empreinte à 3 tonnes d'ici 2050.

POUR SENSIBILISER LES INDUSTRIELS

Des industriels basés sur le modèle linéaire classique ont pris conscience de leur dépendance à certaines matières premières lors de la crise sanitaire. Ils développent actuellement de nouvelles stratégies :

Renault Trucks démantèle des camions pour récupérer des pièces détachées d'occasion, Jtekt et Montabert récupèrent des composants automobiles et des engins de chantiers pour les refabriquer comme

neufs, etc. Laureline Bourit s'appuie sur ces pionniers pour en convaincre d'autres de réinventer leur mode de production. Elle souhaite toucher 200 industriels d'ici 2026 via des ateliers de sensibilisation.

Zoom sur le salon Global industrie Lyon 2023

Cet événement, qui s'est déroulé début mars à Eurexpo, a été l'occasion pour les directions Action et transition économique et Valorisation territoriale et relations internationales de présenter les dispositifs d'accompagnement de la Métropole aux entreprises désireuses d'entrer dans le cercle vertueux de l'industrie circulaire et faire témoigner des industriels déjà engagés. La décarbonation, l'industrie du vélo et l'offre de locaux et services en ville ont aussi été mises à l'honneur sur le stand de la Métropole.

✂️ Voir toutes les vidéos du salon sur [Comète](#).



LES ATELIERS D'ÉCRITURE D'AGNÈS : DES BULLES DE BONHEUR PARTAGÉ



Apprivoiser les mots, les textes, aller à la recherche de ses émotions, de ses ressentis, apprendre à partager, à se livrer... Agnès Mollard, assistante du service Accompagnement à la transformation (DVMAP), voit dans les ateliers d'écriture qu'elle anime « un déclencheur pour que toute personne découvre et se mette en chemin ». Rencontre avec une semeuse de mots.

On ne naît pas auteur, on le devient. Écrire n'est pas un don, mais le fruit d'un travail quotidien. Agnès ne dément pas cet existentialisme littéraire. Elle anime depuis une dizaine d'années des ateliers d'écriture. Les lieux où elle dispense ses enseignements sont parfois improbables. Modestes, dans les pièces aux lumières crues de l'association PLVPB (Lyon 3^e) ou baroques sous les ors des bars-librairies de Lyon, c'est selon. Là, elle y prodigue avec bienveillance et originalité ce que la vie et de longues heures de pratique lui ont enseigné. « *La pédagogie de l'atelier d'écriture, c'est d'apprendre en pratiquant. Il ne s'agit pas d'un cours. S'il m'arrive de conseiller, c'est à la marge et à la demande* », explique-t-elle.

Les groupes qu'Agnès anime sont des entités parfois éphémères où l'on écrit et où l'on écoute les écrits des autres. Agnès aime par-dessus tout être en amont du processus, scénariser les consignes, puis voir les participants s'en emparer, se réjouir à leur tour de s'immerger dans l'écriture et de partager ensuite leur texte. « *Je veille à ce que les personnes se sentent sécurisées, avec la possibilité de lire leur texte sans barrière, avec le plaisir de l'offrir.* » Sur n'importe quel thème, l'humain est toujours là et l'intime n'est jamais loin. Les auteurs aussi sont proches, avec leur manière d'aborder la littérature, leurs interrogations, leur style où l'on pioche des idées et des tournures de phrase. « *On ose toucher à la littérature comme on ose faire de l'aquarelle alors qu'on ne se sentait pas légitime.* » Et ce bonheur-là, d'avoir franchi la frontière invisible, de transgresser le sentiment d'un écrit réservé à d'autres, se partage et se propage

dans les ateliers, se vit et rejailit comme une bulle de bien-être.

Intrigués, nous nous sommes glissés dans l'un de ses ateliers. À partir d'une consigne donnée, Agnès aide chacun à se balader dans le temps, à voyager, étirant l'imaginaire de ses élèves à l'infini. On l'y voit les pousser à être tour à tour poètes ou troubadours, à scruter leur monde intérieur ou les aider à explorer plus sagement certains jeux « *oulipiens* ».

À partir d'une liste, quelques phrases, une ébauche de texte, les participants lisent l'un après l'autre leur production littéraire à voix haute. « *Quand on lit, on a l'impression de se mettre à nu* », témoigne une participante assidue. Au fil du temps, la pratique aidant, les textes évoluent collectivement. L'imagination est comme un muscle, elle a besoin d'être stimulée. « *On est assez seul quand on écrit et il y a toujours un moment où l'on a besoin de revenir à la vie* », confie cette écrivante, qui dit se nourrir de ces temps passés avec Agnès. Les participants viennent pour que l'écriture ne reste pas à l'état de fiction. Ce moment leur permet d'oser. Sans cette expérience collective, elle n'aurait sans doute jamais exploré, seule, ces endroits. « *On bute sur nos impuissances, mais les mots finissent par sortir.* » Même discours chez une autre écrivante croisée à la sortie d'un atelier. « *J'ai découvert que mon imaginaire est bien plus développé que je ne le pensais* », dit-elle, enthousiaste. « *Tous ceux que j'accompagne ne veulent pas publier* », tempère Agnès. « *Beaucoup s'inscrivent avant tout pour trouver du plaisir dans l'écriture.* » Et si comme eux, vous souhaitez vous essayer au plaisir d'écrire, Agnès est là pour vous guider !



**Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com**

Depuis plus de 10 ans, les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et notre territoire est particulièrement touché. Du 1^{er} juin au 15 septembre, le service Prévention de la DRHMG déploie le programme interne « Vigilance fortes chaleurs », avec des mesures de protection adaptées aux métiers, contextes de travail et niveaux d'alerte.



✂ Pour plus d'infos, contactez le préventeur de votre service ou délégation et téléchargez le guide « Vigilance fortes chaleurs activé » sur **Comète**.



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?
Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com

Merci à Olivier Crespy, assistant ressources humaines au service Prévention (DRHMG), et Noël Redler, agent de nettoyage de la subdivision NETCE (DGEEP), pour leur participation dans des conditions extrêmes !

LES ASSOS

21



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

LES ASSOS

ABONNEMENT PRESSE JEUNESSE

Abonnez votre enfant à un magazine avant le 15 septembre 2023 pour bénéficier de tarifs préférentiels. Les revues concernées sont consultables sur le site Cosmely.fr. L'inscription en ligne est ouverte.



ÉPARGNE VACANCES 2023

Les Chèques Vacances sont à retirer impérativement avant fin août 2023.



BONS DE NOËL ENFANTS 2023

Si vous avez un ou plusieurs enfants nés entre le 01/07/2005 et le 30/06/2023, vous êtes concerné ! Merci de bien vérifier votre composition familiale dans votre profil sur Cosmely.fr et de vous rapprocher de votre SRH **avant le 31 août 2023** pour les éventuelles mises à jour. Aucune modification ne sera prise en compte après cette date.



BILLETTERIE EMILE'S

La billetterie en ligne est accessible uniquement via votre espace Cosmely.

Skilleos

Skilleos, c'est plus de 1200 cours interactifs 100% en ligne sur tous vos sujets préférés et réalisés par les meilleurs experts, pour vous et toute votre famille.

Accès direct : <https://moncompte.skilleos.com/lp/grandlyon>
Code : GRLY962

Vous pouvez aussi télécharger l'application SKILLEOS sur votre téléphone.

BILLETTERIE PUY DU FOU

Billets non datés et valables toute la saison 2023 selon le calendrier du parc :

- **Prix COS adulte :**

44,10 € pour 1 jour ou 74,90 € pour 2 jours consécutifs

- **Prix COS enfant de 3 à 13 ans :**

30,80 € pour 1 jour ou 52,40 € pour 2 jours consécutifs

Le billet comprend l'accès au parc et au spectacle « Les Noces de Feu », mais pas la Cinéscénie.



P 21

→ Renseignements et inscriptions sur le site Cosmely.fr

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon

Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org

Site : www.lyonsportmetropole.org



EXPÉRIENCE SUBAQUATIQUE

L'équipe de la section Plongée vous donne rendez-vous pour un baptême de plongée gratuit du 30 juin au 2 juillet à la piscine du Rhône, à l'occasion du Festival entre Rhône et Saône.



PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE SPORTIVE POUR LA SAISON 2023/2024

Les campagnes d'adhésion ont déjà commencé pour certaines sections sportives. Le panel d'activités proposées est varié, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux. Rendez-vous sur lyonsportmetropole.org pour en savoir plus !

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - JUIN 2023



PROMOTION INTERNE ET AVANCEMENT DE GRADE : AUCUNE CONFIANCE

Depuis que le nouvel exécutif a décidé, contre l'avis unanime des syndicats, d'appliquer strictement et dans tous ses aspects rétrogrades la loi du 6 août 2019, contrairement à d'autres collectivités, vos élus en CAP ne donnent plus leur avis sur les promouvables et les avancements de grade. L'opacité des choix faits par l'administration et les élus, est totale. Vous l'avez subi et cela continue cette année. Si vous avez des contestations à formuler contactez-nous, nous vous accompagnerons dans les recours. Nous dénonçons l'opacité des points attribués, l'iniquité de traitement entre les agents, l'arbitraire et le copinage que cela induit (suite UNICAT)...

Seuls on va plus vite. Ensembles on est plus forts.
unsametropledeleyon.com / Facebook : [unsametropledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropledeleyon)

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
 Facebook:«UnsaMétropoledeLyon»-Siteinternet:unsametropledeleyon.com
 Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



PROMOTION INTERNE ET AVANCEMENT DE GRADE : AUCUNE CONFIANCE (suite)

... La valeur professionnelle compte pour 60 points sur 100, avec 40 points accordés par la hiérarchie, au-delà du N+1. Pour la carrière professionnelle (40 points maximum), seules 25 années (donc points) sont prises en compte. **Nous demandons que la carrière compte pour 60 points sur les 100, au lieu de seulement 40, pour plus d'équité et de transparence.** L'administration et les élus veulent avoir seuls la main sur tous les avancements et promotions, sans discussion préalable possible ni accompagnement des agents, écoute et bienveillance qui devraient être les bases mêmes d'une approche Humaine des ressources dites humaines. Vos élus UNSA-UNICAT sont mobilisés, en dehors de toute compromission, pour vous accompagner, vous défendre contre les injustices et les pressions. Vos intérêts passent après les nôtres et visiblement ça dérange certains. **Seuls on va plus vite. Ensembles on est plus forts.**
unsametropledeleyon.com / Facebook : [unsametropledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropledeleyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropledeleyon.com
 Mail : unicat@grandlyon.com



Reconnaissance de l'expertise : enfin !

Jusqu'à aujourd'hui, les agent.es de la Métropole, et notamment celles et ceux en catégorie B et A, qui n'avaient aucune mission d'encadrement ne pouvaient pas bénéficier d'un RIF autre qu'en catégorie 5. Force est de constater que leur rôle est important, que leur expertise et compétences sont souvent la clé pour qu'un dossier aboutisse, ou pour veiller au respect des procédures, ou pour assurer le lien entre l'ensemble des acteurs. L'exécutif a décidé, dans le cadre de l'agenda social, de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour que cette expertise soit enfin reconnue ! Nous attendons les arbitrages. Lors du Comité social territorial (CST) du 15 mai dernier, alors que nous débattons de l'attribution du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) pour les agents du médico-social, initialement non

bénéficiaires, la Présidente du CST, Mme Khelifi a décidé d'attribuer ce CTI aux assistantes sociales du personnel jusqu'alors exclues du dispositif. Enfin la reconnaissance de leur rôle essentiel pour les agent.es ! **Comptez sur la CGT pour améliorer vos rémunérations et votre déroulement de carrière !**

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
 Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com
 Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon
<http://cgt-metropledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Semaine de 4 jours : la Cfdt dubitative

La Cfdt estime que ce sujet risque de ne pas améliorer les conditions de travail. Il s'agit plus de compresser le temps sur 4 jours puisque les agents continueront de travailler 1607 heures. Concrètement, les plages horaires vont s'allonger. Dès lors que les temps de trajet domicile travail sont déjà de 70 minutes par jour aller-retour, cela fait que les agents ayant des enfants ne pourront s'en occuper ni le matin ni le soir. Certes, les femmes qui travaillent à 80% peuvent revenir à 100% et travailler sur 4 jours. Comment les collectifs vont fonctionner ? Qui fera le travail le jour de l'absence de l'agent ? Ne plus disposer d'ARTT est ce tenable ? Le jour de repos sera-t-il utilisé seulement pour récupérer toute la fatigue des jours travaillés ? Autant de questions restant en suspens. Les enjeux sont ailleurs : il manque un agent sur cinq du fait des arrêts maladies ou des postes vacants. Il faut mieux s'attaquer d'abord à ces dysfonctionnements importants qui usent la santé des agents présents. Un modèle sur 32 heures serait idéal mais ce choix n'est pas de la compétence de la Métropole.

Contactez la Cfdt : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
 Blog : cfdtmetropledeleyon.com



Agenda Social 2023-2026 : Quelle mascarade vivons-nous ?

Les organisations syndicales ont été sollicitées et réunies pour transmettre soit individuellement soit collectivement des revendications pour amender le projet d'agenda social sur un certain nombre de rencontres. Nous découvrons la tendance le 25 avril 2023 dont nous pouvions nous attendre à ce qu'il y ait des discussions et des débats avant les avis et les votes préalablement nécessaires à leur application. Las, le président, se rêvant peut-être de la République, décide, « moi je », et le lendemain l'annonce publiquement sur Comète avant que les représentations élues démocratiquement débattent et votent. C'est un déni de démocratie et un manque de respect des mandats des représentants du personnel. Ce président piétine les droits des agents issus des élections du personnel une nouvelle fois. Notre Intersyndicale dénonce une fois de plus ces méthodes de travail et ainsi l'absence de dialogue social. **Les représentants du personnel CFTC se mobilisent pour un réel pouvoir d'achat pour CHAQUE AGENT.**
REJOIGNEZ-NOUS FAISONS BOUGER LES CHOSSES EN 2023 !
Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06 65 15 97 47
 Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
 Blog : <https://www.cftcmetropledeleyon.fr/>



SYNDICAT
NATIONAL DES
TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous

L'Agenda Social suite aux annonces du Président vu par le SNT CFE-CGC

Nous demandons que les actions engagées au cours des années précédentes puissent enfin aboutir.

Comme nous sommes limités dans la longueur de l'article et afin d'être le plus complet possible, nous vous invitons à prendre connaissance du positionnement du SNT CFE-CGC par rapport aux annonces du Président en consultant notre blog www.cqcmetropleedelyon.blogspot.com

Nous ne lâchons rien

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cqcmetropleedelyon.blogspot.com



En début d'année, FO a eu une réunion avec le Président de la Métropole pour lui exposer nos revendications. Lors de cet échange, nous lui avons fait part de notre inquiétude de la difficulté qu'allait rencontrer les agents de la Métropole face à l'inflation en particulierité les plus bas salaires.

Nous lui avons demandé entre autres une revalorisation pour les catégories C, d'augmenter les tickets restaurants et de faire un geste vis-à-vis de la participation employeur pour la mutuelle et du doublement de la prime de fin d'année pour tout le monde. Lors de notre dernière réunion avec le Président, il nous a annoncé que le ticket restaurant va passer à 8,50 Euros, la participation employeur pour la mutuelle va augmenter de 33%. De plus il nous a annoncé qu'il travaillait à une revalorisation de catégories C. Pour ce qui est du doublement de la prime de fin d'année le Président n'a pas donné suite mais Force Ouvrière continuera de se battre jusqu'à obtention de nos revendications

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Agenda Social : Absente de celui-ci, nous regrettons vivement mais poursuivrons notre demande pour le maintien de la prime de 300 € du mois de juillet, versée à titre exceptionnel l'an dernier, mais dont la continuité est totalement justifiée. Nous

revendiquons aussi une augmentation pluriannuelle de la valeur faciale du Ticket Restaurant jusqu'au plafond maximum avant déclaration fiscale, soit 10.83€.

La participation à la prévoyance n'est pas revalorisée localement et nous le regrettons vivement. Le combat de SUD se poursuivra sur ce terrain-là !

La prime de départ à la retraite, qui jusqu'à la fin de l'année sera versée par le COS, devra trouver un moyen de substitution pour son versement. Par ailleurs, même si la Chambre Régionale des Comptes émet un avis défavorable pour son versement par le COS, elle ne fait qu'une préconisation et non une injonction à ne plus faire.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



Sortons les Oursins des poches !

A la Métropole il y a 900 postes vacants, ce qui représente 10% des effectifs (40 Millions d'euros annuel de masse salariale).

Ce fait, a un impact non-négligeable sur la **dégradation des conditions de travail** des agents.

Il devient donc urgent de pallier à cette situation en remplaçant les postes non pourvus.

La non-attractivité et la difficulté à recruter, sont des freins non-négligeables pour résorber ce delta.

Dès lors, au vue de la situation, **l'effort sur le budget de l'agenda social aurait dut être plus conséquent** pour d'une part mieux gratifier les agents et d'autre part améliorer l'attractivité des postes.

Il est encore temps de revoir l'enveloppe des 17 M euros/ 3ans (ce qui ne représente que 5.66 M euros par an) ; **nous demandons le doublement** pour permettre l'augmentation de la prime d'intéressement à 600 euros, des primes métiers, des RIG, RIF ainsi qu'une meilleure revalorisation des tickets-resto, participation resto et mutuelle.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gemellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Des mineurs étrangers non accompagnés campent à proximité du siège de la métropole. C'est de la responsabilité de la métropole de donner des moyens aux services sociaux pour s'en occuper. Leur minorité ne doit pas faire l'objet d'un doute systématique.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

VIGILANCE FORTES CHALEURS

PRENEZ SOIN DE VOUS



Reportez
les tâches
les plus pénibles
aux moments
les plus frais



Buvez de l'eau
très régulièrement



Respectez les temps
de pause au cours
de la journée



Évitez toute
consommation
de boisson
alcoolisée

EN EXTÉRIEUR

- Je me protège du soleil
- Je suis attentif
aux symptômes
du coup de chaleur
pour mes collègues
et pour moi
(étourdissement...)
- J'apporte
ma gourde pour
avoir de l'eau
à disposition
- Je porte
des équipements
de travail adaptés



↪ Guide complet
disponible sur Comète